



# *La Présidence De la Polynésie française*

---

BUREAU DE LA COMMUNICATION  
Communiqué de Presse  
*Jeudi 12 mars 2015*

---

## **Lancement de l'élaboration du Schéma directeur des transports durables inter insulaires 2015-2025**

Cet après-midi à 14h, le ministre Albert Solia, a réuni, à la Présidence, l'ensemble du Comité de Pilotage (COFIL) pour le lancement de l'étude d'élaboration du Schéma directeur des transports durables inter insulaires de Polynésie française.

Ce schéma directeur, engagé avec le concours de l'ADEME et l'AFD, permettra au Pays de définir une organisation et une politique des transports maritimes et aériens, pour les dix prochaines années ; il doit également servir de base pour la programmation des investissements et aménagements souhaités par le Pays, les communes et les professionnels dans ce secteur des transports.

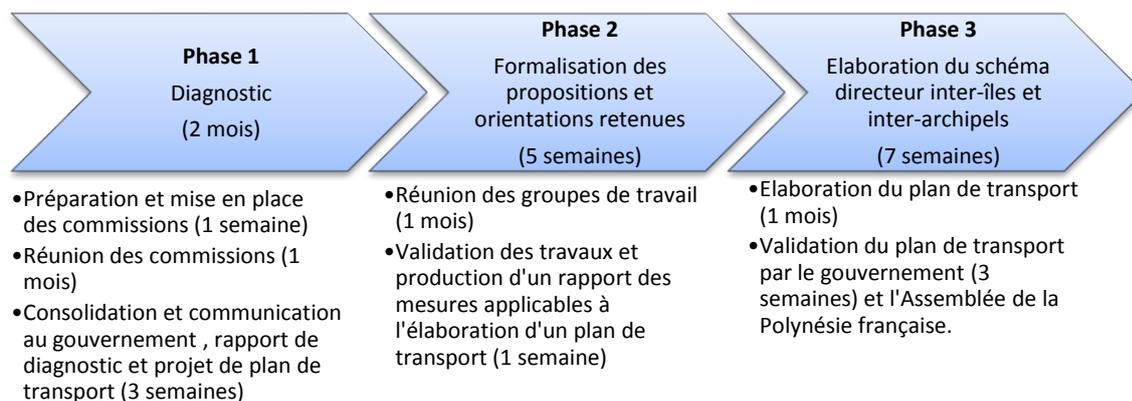
Sa réussite nécessite une collaboration active des forces vives de la Polynésie française, des institutions, de l'Etat, du gouvernement, des communes et des représentants de la population.

Aussi, le COFIL a-t-il regroupé les différents partenaires et parties prenantes du secteur :

- Monsieur le Ministre en charge des transports intérieurs
- Monsieur le ministre en charge du tourisme ou son représentant ;
- Monsieur le ministre en charge du secteur primaire ou son représentant ;
- Madame la ministre en charge de l'éducation ou son représentant ;
- 5 représentants de l'Assemblée de la Polynésie française représentant les archipels de notre pays ;
- Monsieur le secrétaire général du Haut-commissaire;
- Monsieur le Président du SPC;
- Monsieur le Président du CESC ;
- Monsieur le Directeur de l'AFD
- Monsieur le Responsable de l'ADEME.

L'élaboration de ce schéma directeur, cofinancée par le Pays (50%), l'ADEME (40%) et l'AFD (10%, en plus de la mission d'un expert conseil en septembre 2014), sera conduite par le groupement de bureaux d'études ESPELIA- CATRAM Consultants – EGIS France- COLLET Consulting, avec comme sous-traitant local Pae Tai Pae Uta.

Comme exposés par les experts du groupement, le schéma directeur sera élaboré en 3 phases :



L'objectif du gouvernement du Président Edouard Fritch, tel que porté par M. le ministre Albert Solia en charge des transports intérieurs, est un vote à l'assemblée de la Polynésie sur le 3<sup>ème</sup> trimestre 2015 du schéma directeur 2015-2025, des transports durables interinsulaires de la Polynésie française.

Monsieur le ministre a salué l'engagement de l'ADEME et l'AFD sur ce projet, et a souhaité des réunions de travail fructueuses à l'ensemble des professionnels qui seront sollicités ces prochaines semaines.

Rendez-vous a été donné par M. le ministre au COPIL pour la présentation des résultats de la phase diagnostic et scenarii d'organisation proposés.

-0-0-0-0-0-